

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DECISION MODIFICATIVE N° 2

Date de convocation :	02/12/2020	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	15
Nombre de membres présents :	13	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15	Abstention :	0

L'an 2020, le 07 décembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, Maire, Stéphanie CUSIN-PANIT

Présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Josette DOURBIAS, Denis BONNEAU, Philippe PERCHE, Nicole BUVIN, Aurélie GILBERT, Olivier PERRIER, Damien LESPINASSE, Cheyenne GREAULT, André EMMENDOERFFER, Emilie BERGONHE, Nicolas CHEVALLIER.

Procurations : Christian FOURNET à Emilie BERGONHE, Yolande PASQUET à Philippe PERCHE

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Gilles JACQUET

Objets : amortissement

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-5 102,20
		204182 (040) : Bâtiments et installations	5 102,20
			0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	-5 102,20		
6811 (042) : Dot.aux amort.des immo.incorp	5 102,20		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Certifié exécutoire par Stéphanie CUSIN-PANIT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le et de la publication le

A HERISSON, le 9/12/2020

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Maire

